



**PRÉFET  
DE L'ESSONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la Coordination  
des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial**

## **Accès aux documents administratifs**

En application de l'article 42 du décret n°2005-1755 du 30 décembre 2005, Madame Anne CLEMENT, secrétaire administrative de classe exceptionnelle du ministère de l'Intérieur, est désignée, à compter du 22 octobre 2020, en qualité de personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques pour les services placés sous mon autorité.

Le présent avis sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne.

Pour le Préfet, et par délégation,  
La Directrice de la coordination des politiques  
publiques et de l'appui territorial,

  
Estelle ROGES